

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 3

Artikel: Verres de montre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ont presque confondu leurs baisers sur son front !

— Ah ! l'odeur de ces fleurs est insupportable, et elle se sent tout étourdie.

Elle se laisse tomber dans un fauteuil, brisée par une atroce migraine, et la tête renversée, étreignant son front dans ses deux mains, elle ne ferma pas les yeux pourtant, et regarde toujours cette porte, la porte de la chambre où sont enfermés les jeunes mariés ! Et voilà qu'elle est prise d'une sorte de délire — oh ! que le parfum de ces fleurs lui fait mal ! — et que mille souvenirs l'assaillent à la fois. Elle se revoit toute petite, dans le cabaret d'Argenteuil ; et ces Parisiens si bien mis arrivent et la caressent, et elle est embrassée par ce beau petit garçon qui a une plume blanche sur son chapeau... Puis des tableaux rapides traversent sa pensée. C'est la pension de la rue de l'Homme-Armé, et Mlle Merlin, son épingle à tricot dans la poitrine, montrant du bout de sa baguette le tableau des poids et mesures ; c'est le magasin de drogueries tout noir, le dimanche, lorsque les volets étaient fermés et qu'elle jouait à cache-cache avec Léon derrière les sacs et les tonneaux...

Ah ! mon Dieu ! est-ce qu'elle perd la tête ? Voilà qu'elle ne peut plus s'empêcher de fredonner cet air de valse pendant laquelle Léon l'a tenue tout à l'heure dans ses bras... Mais elle étouffe... oh ! ces fleurs !... Il faut qu'elle s'en aille, qu'elle ouvre la fenêtre au moins... Mais elle ne peut plus se lever, elle n'en a plus la force... Est-ce qu'elle va mourir ainsi ? Ses deux tempes sont serrées comme par deux doigts de fer... Oh ! ces roses ! ces fleurs d'oranger ! ces fleurs d'oranger, surtout !... Enfin elle fait un grand effort, elle se lève, droite et pâle, si pâle dans sa robe blanche... Mais tout à coup elle défaillie, et tombant d'abord sur les genoux, puis heurtant le parquet de la tête et de l'épaule, la pauvre Norine s'étend sur le sol à la porte de la chambre nuptiale, tuée par le chagrin d'amour et par les fleurs.

F. COPPÉE.

Cein qu'apportè lo boun'einfant.

Quand lo boun'einfant vint la né devant Tsalanda ào bin la né devant lo bounan mettrè oquière dein lè chòquès et lè solà dài z'einfants sâdzo, l'est bin râ que l'apportai oquière po lè grantès dzeins. Portant cein s'est dza z'ao z'u vu, et mémameint à stu derrâi Tsalanda.

On petit bouébo qu'avâi met son solâ dézo la tsemenâ, sè reveillè dè bon matin lo leindéman, et lo premi afférè que fâ, c'est dè châotâ frô dâo l'hi et dè traci ein pantet su lo soyi po vito vairé cein que y'avâi dedein.

Quand ve lè caramellès, lè bonbons et lè bibis que lâi se trovâvont, vo pâodè peinsâ se fut conteint; n'iavâi que 'na tsancré dè verdze que sè trovâ à coté dâi solâ, qu'étai de trâo. Mâ tot parâi lè bibis étiont tant galés et lè bonbons paressont tant bons que cein lo fe châotâ dè dzouïo et que va tot lo drâi lè montrâ à son père et à sa mère que n'étiont pas onco lévâ et pas pi bin adrâi reveilli. Mâ ne pipâ pâs on mot dè la verdze.

— Mais, lâi fâ son père, n'y avait-il pas encore quelque chose à côté des souliers ?

Adon lo gosse, on mâlin greliet, allâ pi ! qu'avâi tot parâi apportâ la verdze vai lo lhi, la teind à sa mère, ein fâseint, sein rirè :

— Ça, mama, c'est pas pour moi ; c'est pour toi, pour taper les tapis.

Lè nids dè vouépès.

Dein stu mondo, lè z'ons sont fê po coumandâ et lè z'autro po obéi. Que cein lâo convignè ào que cein ne lâo convignè pas, clliâo que sont po obéi dussont dzourè et férè cein qu'on lâo dit, à mein qu'on ne lâo coumandâ oquière dè trâo molési.

Y'a on part d'ans, lo Départément dè l'Agricoltura dè pè Lozena avâi envoyâ à tots lè municipalité l'oodrè dè destruirè lè nids dè vouépès. Noutron grefier, que reçai la lettra, sè peinsâ : destruirè clliâo nids, cein n'est pas tant coumoudo ; s'on lè z'escarbouillé, on sè pâo vairé dévorâr pè clliâo vermenès dè bêtés, qu'on ârài bintout la tête coumeint on quarteron ; lè boulrâ, cein n'est pas tant ési ; lè niyi, lâi faut pas peinsâ. Adon, ne sachant què décidâ, ye va contâ l'affrè ào syndiquo, et lâi fâ :

— Que faut-te férè, et que faut-te lâo repondrè pè Lozena ?

Lo syndiquo, on farceu, lâi fâ :

— Eh bin, dis-lâo que se volloint veni teni lè vouépès, ne lè vollieint prâo tiâ !

Aux jeunes demoiselles.

Cette fois, ce n'est pas le *Conteur* qui est coupable, ce n'est pas lui qui s'attaque aujourd'hui au sexe féminin, qui lui a gardé si longtemps rancune pour certains articles ; c'est une dame anglaise qui lance aux jeunes *miss* l'apostrophe suivante :

« Vous, chères petites, vous, élevées pour le mariage !... Allons donc ! pas plus qu'une pauvre poulette pour conduire quatorze poulets.

» Chères filles ! que savez-vous de la cuisine, vous qui en savez tant sur le salon ? Où prenez-vous de l'exercice, vous qui usez tant de sophas ? Croyez-moi, apprenez moins de piano et sachez au moins faire un pudding ; ayez plus de franchise et moins de fausse modestie ; déjeunez mieux et serrez-vous moins ? Ah ! combien j'aime ces bonnes filles enjouées et bruyantes, à l'œil brillant, aux joues rosées, au large corsage, qui peuvent repriser les bas, tailler leurs robes, raccommoder les habits, faire manœuvrer un régiment de marmites et de casseroles, traire les vaches, engraisser les oies, fendre du bois et abattre un canard sauvage comme la duchesse de Malborough, et qui n'en savent pas moins tenir leur place dans les salons.

» Mais vous, avec votre air de *Mater dolorosa*, votre moue dédaigneuse et votre mine de prude ; avec votre taille de guêpe, votre teint plombé ; vous, bourreaux de musique, lectrices insatiables de romans et de contes bleus, esclaves de la mode et enfants de la paresse, croyez-vous que vos souliers à semelles de papier, vos bas de soie et vos jupes de mousseline vous tiennent lieu de mérite ? Non, non, ce n'est point parmi vous que je vois de futures épouses et des mères de famille pour la vieille Angleterre ! »

L'aumône économique.

Un riche propriétaire rencontre un mendiant qui lui demande l'aumône.

« Je n'ai pas l'habitude de donner sur les grands chemins, répond le premier, mais venez dans mon château aussi souvent qu'il vous plaira. Le premier jour je vous donnerai fr. 4,80, et chacun des jours suivants fr. 4,80 de plus que le jour précédent. De votre côté, vous aurez à payer, en passant sur mon pont-levis, 1 centime de péage le premier jour, et chacun des jours suivants le double de ce que vous aurez payé le jour précédent. »

Le mendiant, confondu de tant de générosité, ne pouvait en croire ses oreilles.

— Combien de fois pensez-vous venir chez moi ? reprit le riche.

— Seize fois.

— Eh bien, nous allons régler immédiatement notre compte comme suit :

	RICHE	MENDIANT
1 ^{er} jour	Fr. 4,80	Fr. 0,01
2	» 9,60	» 0,02
3	» 14,40	» 0,04
4	» 19,20	» 0,08
5	» 24 —	» 0,16
6	» 28,80	» 0,32
7	» 33,60	» 0,64
8	» 38,40	» 1,28
9	» 43,20	» 2,56
10	» 48 —	» 5,12
11	» 52,80	» 10,24
12	» 57,60	» 20,48
13	» 62,40	» 40,96
14	» 67,20	» 81,92
15	» 72 —	» 163,84
16	» 76,80	» 327,68
	Fr. 652,80	
	Fr. 655,35	

On voit par les chiffres qui précédent que le mendiant redoit au riche fr. 2,55.

N'est-ce pas le cas de dire qu'un bienfait n'est jamais perdu ?

Verres de montre. — Savez-vous combien il se vend de verres de montre par an ? Cent millions ! Une seule usine, celle des Trois-Fontaines, près de Sarebourg, en fournit vingt-cinq millions.

La fabrication de ces objets si fragiles a subi d'assez nombreuses modifications. Dans l'origine, les premières

montres, connues sous le nom d'*Oeufs de Nuremberg*, parce qu'elles se fabriquaient dans cette ville, avaient des verres qui étaient taillés à la meule dans un bloc de cristal. Un peu plus tard, on coupait, au moyen d'un anneau de fer chauffé au rouge, une calotte dans de petites sphères soufflées. Plus tard encore, le mécanisme des montres ayant diminué d'épaisseur, les verres en usage furent trouvés trop convexes.

On essaya alors de souffler de petites fioles dont le fond affectait la forme du verre à obtenir. Mais il fallait une fiole par verre, et les prix restaient très élevés.

Aujourd'hui, l'ouvrier cueille avec la canne du verrier une masse de verre de plusieurs kilogrammes et lui donne, en soufflant avec la bouche, la forme d'une poire à parois épaisses. Il la réchauffe alors, la gonfle en la mettant en communication avec un réservoir d'air comprimé et produit une boule énorme dont l'épaisseur ne dépasse guère un millimètre.

On détache, au moyen d'un compas dont l'une des branches est armée d'un diamant, le nombre de verres de montre que peut fournir la boule.

Une bonne ouvrière peut découper 6,000 verres en une journée.

Les diverses formes des verres de montre leur sont données par application du rouge vif sur les moules en terre, concaves ou convexes, suivant les fabrications. C'est au moyen de la meule qu'on taille le biseau et qu'on donne aux verres de luxe la forme plate qui les rend si élégants... et si fragiles.

Quand un verre arrive chez l'horloger, il a passé par les mains de trente-cinq ouvriers.

La vipère en pharmacie

On sait que pendant très longtemps la vipère a joué d'une haute importance en pharmacie; elle était considérée par les anciens comme un médicament actif dans une foule de maladies. On assure même qu'il existe encore, dans certaines parties de la France, de vieux praticiens, qui prescrivent sa chair en bouillon dans certaines maladies; c'est au point que les vipères de France sont insuffisantes dans ces contrées, et que l'on en importe d'Italie pour une somme considérable.

On faisait autrefois entrer la vipère dans plusieurs préparations composées, telles que l'orviétan, la poudre de pattes d'écrevisses composée, etc. Dans le midi de la France, chaque paysan a toujours en réserve de la graisse de vipère, remède souverain, dit-il, contre la morture de ce reptile.

La vipère était d'un usage si fréquent en pharmacie que, de peur d'en manquer, on l'élevait dans des vipéreries. Neu-

châtel a eu la sienne, sur la fondation de laquelle les renseignements suivants se trouvent dans les *Manuels du Conseil de Ville*.

Du 13 Avril 1717. Suivant la requête présentée par cy-devant par les S^re Apothicaires Jean Jaques Du Pasquier et Charles Prince, laquelle réitérant de pouvoir faire un enclos de murailles sur le Crest du Tertre, pour y entretenir et conserver des vipères qu'ils ont et recevront d'Italie et d'ailleurs, pour le bien et soulagement du public et des bourgeois. Il a été dit qu'on leur accorde leur demande moyennant que le fond soit bien caronné et la muraille d'une hauteur qu'il conviendra, bien plâtrée, ainsi que le porte leur demande et qu'on envoyera l'examiner, pour prévenir les accidents et inconvénients qui pourraient en arriver.

Après avoir joui si longtemps d'une haute importance en pharmacie, la vipère en a été complètement exilée, et seule parmi les serpents, la couleuvre d'Esculape, traditionnellement enroulée autour d'un bâton, y a conservé une place en tant qu'attribut de la profession. Cet attribut a été conservé dans les deux plus anciennes pharmacies de Lausanne, la pharmacie Buttin et la pharmacie Feyler. Chez M. Feyler, il se trouve placé au dessus de la porte d'entrée; chez M. Buttin, on le trouve reproduit quatre fois sur les vitrines de l'intérieur. Un palmier remplace le bâton.

Nous avons reçu un très grand nombre de réponses au problème des *Trois mari jaloux*. Elles ont été transmises à l'auteur de ce problème pour vérification, et nous en donnerons le résultat samedi prochain.

En attendant, voici un autre délassement proposé par un de nos abonnés.

Disposer les 25 premiers nombres dans les 25 cases de ce carré, de manière que la somme de chaque rang, de haut en bas, de droite à gauche et en diagonale soit toujours la même. — *Prime*: un joli calendrier.

THÉÂTRE. — Sur la demande de plusieurs personnes, qui n'ont pu trouver de places jeudi, M. Scheler donnera, jeudi prochain, 22 janvier, une seconde représentation de: **Le Bourgeois gentilhomme**, de Molière.

Boutades.

Le jour de l'an, madame, en grande toilette, entre dans la chambre de son mari: « Tiens! vilain, lui dit-elle, la belle robe que je me suis fait faire pour tes étrennes! »

Au tribunal.

— Accusé, votre profession?

Celui-ci après avoir longtemps réfléchi:

— Je fabrique des trous pour les écumes.

Un petit commissionnaire vient la bouche en cœur souhaiter la bonne année à monsieur B... qui l'occupe quelquefois durant l'année.

— Mais je vous ai déjà vu ce matin, me semble-t-il, demande monsieur B.

— C'est vrai, m'sieu... Mais cette fois je viens pour 1892.

Les domestiques.

— Vos certificats ne sont pas tous excellents. Il y a même une maison où l'on a cru devoir se priver de vos services pour des faits d'indécatesse, d'improbité...

— C'est vrai, mais monsieur remarquera que j'y suis resté cinq ans.

Un promeneur donne deux sous à un aveugle.

— Merci, monsieur, merci bien, dit le mendiant, dont les yeux expriment toute la joie.

— Tiens, mais comment se fait-il?... Vous y voyez donc?...

— Je vais vous dire, monsieur...

— Mais alors que signifie cette pancarte placée sur votre poitrine?

— Voilà... c'est que... voyez-vous, monsieur... à la maison, on s'est trompé... je ne suis pas aveugle, je suis sourd et muet!

En classe, le régent demande à un élève quel est l'animal le plus susceptible de s'attacher à l'homme.

— La sangsue, répond l'enfant.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25 — Canton de Fribourg à fr. 26,50.

Communes fribourgeoises 3 1/2% différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 1/2% à fr. 103,75. — Principauté de Serbie 3 1/2% à fr. 85,50 — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 26,50.

— Port à la charge de l'acheteur.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.